



LIVRET D'ACCUEIL BÉNÉVOLE À L'AGAP

Association girondine pour l'agriculture paysanne



201 avenue de Labarde - 33300 Bordeaux
06 18 73 27 66 / 06 35 42 75 50 - contact@agap33.org

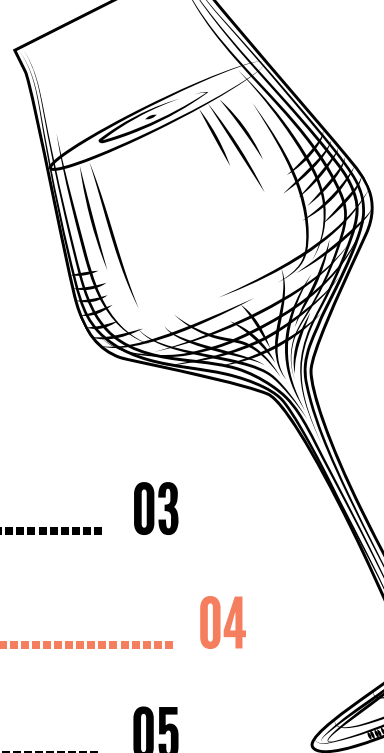
Pour plus d'info sur nos actions et actus :

 <https://www.agriculturepaysanne.org/agap33>

 Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne - AGAP



SOMMAIRE



Le mot de bienvenue	03
Les fondements de l'association	04
Gouvernance et partenaires	05
Les missions de l'association	06
Devenir bénévole à l'AGAP	07
Fiches de missions bénévoles	08



LE MOT DE BIENVENUE



L'AGAP s'est donnée comme mission de promouvoir l'Agriculture Paysanne en tant que projet de société. Nous défendons un enjeu de taille : l'organisation de la production agricole au service de la souveraineté alimentaire des territoires et la présence de paysannes et de paysans nombreux. Néanmoins, l'AGAP ne vit que par l'implication des paysan-nes et de deux salariées à plein temps. Nous avons besoin de toutes celles et ceux, paysan-nes, candidat-es à l'installation, citoyen-nes pour qui notre action a du sens. Venez vous impliquer en nous donnant un coup de main sur nos actions et en nous aidant à disséminer le message de l'agriculture paysanne !



“Est bénévole toute personne qui s’engage librement pour mener une action non salariée en direction d’autrui, en dehors de son temps professionnel et familial”

LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION

LA CRÉATION DE L'ASSOCIATION

Créée par des paysan-nes membres de la Confédération Paysanne de Gironde en 2007, l'AGAP est une ADEAR, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural. Une ADEAR est une association qui regroupe des paysan-nes, pour majorité membres de la Confédération paysanne, et d'autres acteurs du monde rural (porteur-ses de projet, citoyen-nes...) réunis par l'envie de partager leurs expériences et leurs savoir-faire pour permettre de maintenir et d'installer des paysan-nes nombreux-ses et de faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.



LES VALEURS PORTÉES PAR L'AGAP

Nous défendons les valeurs de l'agriculture paysanne à savoir : l'autonomie, le travail avec la nature, la qualité des produits, le développement local et les dynamiques territoriales, la transmissibilité des fermes et la répartition des volumes et des moyens de production.

“Des paysan-nes nombreux-ses pour des campagnes vivantes !”

LE PROJET ASSOCIATIF

L'Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne a pour objectif de promouvoir et valoriser l'agriculture paysanne, notamment en accompagnant des projets d'installation et de transmission.

Par son projet, l'AGAP favorise les échanges et la transmission de connaissances, de savoirs faire et de pratiques paysannes auprès des futures paysannes et paysans. L'association accompagne également les paysannes et paysans en activité et au moment de la transmission de leur ferme.

GOUVERNANCE

UN FONCTIONNEMENT EN RÉSEAU

FADEAR : Echelle nationale

Adhérents : les ADEAR et ARDEAR de France et associations partenaires

Siège : Bagnolet (93)

ARDEAR Nouvelle-Aquitaine : Echelle Régionale

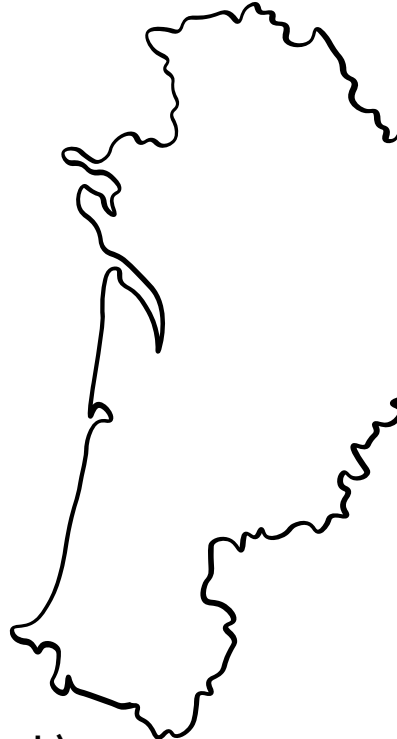
Adhérents : les ADEAR départementales

Siège : Bordeaux (33)

AGAP : Echelle départementale (Gironde)

Adhérent-es : Paysan-nes, porteur-euses de projet, citoyen-nes

Siège : Bordeaux (33)



L'AGAP s'insère dans un fonctionnement en réseau : Elle appartient au réseau de l'ARDEAR Nouvelle-Aquitaine avec toutes les autres ADEARs de la Région mais aussi au réseau national FADEAR qui fédère toutes les associations départementales et régionales.

A l'échelle de l'AGAP, jusqu'à aujourd'hui, l'association fonctionne selon une gouvernance traditionnelle. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an, les adhérent-es discutent et décident des grandes orientations de l'association et valident ou non les actions menées sur l'année écoulée. Ils élisent également les paysan-nes, porteur-ses de projet, citoyen-nes pour les représenter au sein du Conseil d'Administration (CA). Les membres du CA se réunissent pour définir et conduire les missions, actions et projets de l'association tout au long de l'année. Enfin, le CA élit en interne les membres du bureau : Président-e, Trésorier-e, Secrétaire etc. Des postes clés qui prennent en charge certaines responsabilités importantes de l'association.

LE PROJET D'UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE

L'AGAP souhaite proposer à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire le 7 octobre le changement d'une gouvernance traditionnelle à une gouvernance collégiale. Ce mode de gouvernance repose sur l'absence de lien hiérarchique entre les membres, qui se partagent les responsabilités et les missions. Chacun-e est responsable d'une partie de l'activité de l'association. Tous les membres sont à égalité et prennent ensemble les décisions à la majorité ou au consensus. Cette modification de fonctionnement permettrait une meilleure répartition des responsabilités avec davantage de facilité à impliquer de nouveaux adhérent-es, une diminution de la charge de travail et une gestion du temps mieux maîtrisée, une sérénité dans la prise de décision collective et une mise en valeur des bénévoles engagés au sein du conseil collégial.

PARTENAIRES

LES PARTENAIRES DE NOS ACTIONS

Notre association collabore avec le réseau associatif agricole girondin à travers plusieurs de nos actions : les cafés installation, De l'Idée au Projet, les formations ... Nous appartenons également au réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine, plateforme associative agricole à l'échelle régionale.

L'association travaille également régulièrement avec d'autres acteurs du monde agricole comme la Chambre d'Agriculture, la MSA, la SAFER, la DDTM ou encore les CUMAs.



NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Nos partenaires financiers qui soutiennent l'association et le projet d'Agriculture Paysanne sur le territoire de la Gironde !
Merci à eux !

Merci également aux adhérents qui participent à l'autofinancement de l'association !



NOS MISSIONS

Nos actions d'accompagnement collectif

- Les permanences mensuelles d'information sur le parcours à l'installation, l'agriculture paysanne et l'association.
- Les cafés installation : des échanges et rencontres entre porteur-ses de projets et paysan-nés sur des thématiques diverses de l'installation agricole.
- Les sessions "De l'idée au Projet" : 10 journées pour concevoir des projets réalistes, viables et pérennes.
- Les Rencontres paysannes : 4 événements annuels pour renforcer le lien entre paysan-nés et citoyen-nés.



Nos actions techniques

- Des formations techniques courtes sur des thématiques diverses à destination des paysan-nés et des porteur-ses de projet.
- Des journées techniques et des visites de fermes pour favoriser l'échange de connaissances et de pratiques.
- Des conférences-débats sur des sujets techniques en lien avec l'adaptation au changement climatique, la réduction des pesticides, le bien-être animal...

Nos actions d'accompagnement individuel

- L'accompagnement au montage de projet pour les porteur-ses de projet ayant un foncier sécurisé : diagnostic pré-installation, étude économique et dépôt de dossier DNJA et Prêt d'Honneur.
- Stages paysans de 2 mois à destination des porteur-ses de projet qui ont le besoin de pratiquer sur le terrain.



Nos actions pour les territoires

L'association accompagne les collectivités locales sur l'installation et transmission : participation active aux divers Projets Alimentaire de Territoire (PAT) girondins, mise en relation des porteur-ses de projets avec les collectivités, participation aux forums Installation, sensibilisation et formation des élu-es...

DEVENIR BÉNÉVOLE A L'AGAP

ETRE BENEVOLE A L'AGAP, C'EST QUOI ?

- Soutenir un modèle agricole qui a du sens
- Faire vivre un collectif mais aussi s'en nourrir
- Participer à des évènements paysans conviviaux
- Vous impliquer sur des missions qui vous animent
- Etre force de proposition et de décision dans notre projet associatif
- Participer à hauteur de vos moyens



L'AGAP est un outil collectif à disposition de celles et ceux qui veulent œuvrer pour l'agriculture paysanne en Gironde. Il appartient à chacun·e de s'en saisir !

Toute personne motivée est compétente pour participer à ce projet commun. Mille manières existent pour participer à ce beau projet collectif : accueillir des stagiaires, tenir un stand, faire visiter sa ferme, partager son expérience lors d'un café installation... toutes sont significatives ! Vous pouvez vous investir à la mesure de vos disponibilités sur des missions qui vous plaisent.

3 possibilités s'offrent à vous pour être bénévole à l'AGAP :

- **Participer à des missions ponctuelles** : Celles-ci sont décrites ci-après. Nous avons indiqué le niveau d'implication qu'elles représentent ainsi que le nombre d'heures de travail associées. Participez aux missions qui vous inspirent !
- **Intégrer un groupe de travail thématique** : Vous pourrez alors participer aux échanges et actions de ce groupe.
- **Intégrer le Conseil d'administration de l'AGAP** afin de participer à ses réunions mensuelles et aux prises de décisions sur le projet associatif. Les entrées dans le CA se font à chaque Assemblée Générale, la prochaine est le 7 octobre 2024. N'hésitez pas à nous contacter et à venir assister à un CA ! Le CA manque de paysan.nes et de porteur.euses de projet, vous êtes bienvenu quelle que soit votre expérience !

Pour rejoindre notre équipe bénévole :

Choisissez dans les fiches qui suivent des missions qui vous motivent et contactez l'équipe salariée. N'hésitez pas à également rejoindre un groupe de travail ou le CA, vous serez bienvenu.e !



GROUPES DE TRAVAIL & MISSIONS BÉNEVOLES

Des groupes de travail et des missions bénévoles relatives aux actions menées !
Il s'agit d'appuyer les salariées sur les 4 grands champs d'action de l'AGAP :

L'accompagnement à l'installation des porteur.euses de projet

L'évènementiel

L'accompagnement des collectivités & le lien aux partenaires

Les actions techniques : formation et transmission des savoirs paysans

Des groupes de travail et des missions bénévoles relatifs au fonctionnement de l'association :

Locaux

Finances

Ressources humaines

Vie associative

Prospective

Communication

Pour chaque thématique, vous trouverez dans les pages suivantes toutes les missions bénévoles existantes. Pour chacune, le nombre d'heure de travail est estimé. De plus, les missions sont classées selon trois niveaux d'implication dans l'association.

Ainsi :



Une mission verte (niveau 1) est accessible à tous, elle peut-être réalisée sans implication régulière dans l'association.



Une mission jaune (niveau 2) est plutôt destinée à un adhérent membre du groupe de travail en question et qui suit donc ses actualités et échanges.



Une mission orange (niveau 3) est généralement réalisée par un membre du CA (qu'il soit récent ou ancien), fortement impliqué à l'AGAP.

Trouvez les missions qui vous tentent, il y en a pour tous les goûts !

N'hésitez plus, on vous attend !

1. ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION

Accompagnement collectif



Actions de l'AGAP

Actions de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 1	Heures/an
Temps d'information et de sensibilisation : Cafés Installation, RDV de l'Installation Paysanne, Intervention dans l'enseignement.	Assister les salariées sur le choix des thématiques, dates, lieux, intervenants.	4
	Accueillir des cafés installation chez soi.	4
	Etre intervenant lors d'un café (témoignage ou apport technique).	3
	Etre bénéficiaire d'un temps d'information de l'AGAP.	3
De l'Idée au Projet : 10 journées d'accompagnement à l'élaboration de son projet	Aide pour concevoir/vérifier la pertinence du programme.	4
	Etre intervenant lors d'une journée (témoignage).	4
	Accueillir une journée (ou demi-journée) chez soi. Exemple : journée sur le foncier ou la commercialisation.	7
	Participer à une session De l'idée au Projet.	70

Réflexions et chantiers à mener :

Quelle articulation de De l'Idée au
Projet avec l'accompagnement
individuel ?



Actions de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 3	Heures/an
De l'Idée au Projet : 10 journées d'accompagnement à l'élaboration de son projet	Arbitrage des dates et d'éventuels reports.	2
	Sélection des dossiers.	2
	Assister les salariées dans l'élaboration des devis.	2

2. ACCOMPAGNEMENT A L'INSTALLATION

Accompagnement individuel



Actions de l'AGAP

Action de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 1	h/an
Accompagnement individuel (AII) : Diagnostic pré-installation / Etude économique / Dépôt de dossier de demande d'aide	Relire les diagnostics et prévisionnels économiques.	10
	Etre personne ressource dans le chiffrage du projet de la personne accompagnée.	5
	Etre bénéficiaire d'un accompagnement de l'AGAP.	32
RDV PPP au PAIT	Demander à faire son PPP avec l'AGAP.	2
Stage paysan	Valider le lancement des stages paysans	7
	Être référent-e paysan-ne d'un stage sur son territoire : se rendre sur la ferme pour vérifier le bon déroulement ou faire un bilan	8
	Accueillir des stagiaires sur sa ferme	80
	Être stagiaire	280



Action de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 2	h/an
Accompagnement individuel (AII) : Diagnostic pré-installation / Etude économique / Dépôt de dossier de demande d'aide	Assister les salariées sur le cadrage de l'accompagnement individuel : charte, outils, méthodes ...	20
	Mener une réflexion sur les perspectives du dispositif en lien avec les groupes de travail Finances et RH	15
	Arbitrer la sélection des porteur-ses de projet à accompagner si besoin et/ou arbitrer en cas de litige dans le cadre d'un stage	5
Stage paysan	Arbitrer en cas de litige ou de demande particulière.	3

Action de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 1	h/an
DNJA : Sollicitation d'un avis de l'AGAP sur les dossiers éligibles	Etudier en groupe (1 personne par type de production) les dossiers DNJA soumis à la relecture et rendre un avis critique.	12
	Participer aux réunions ponctuelles avec les partenaires institutionnels sur le sujet	8
	Assurer une veille sur l'évolution politique en lien avec la Conf33 (LOA...)	12

Réflexions et chantiers à mener :

- Négocier avec la PAIT le volume de nos accompagnements à la hausse.
- Revoir les modalités d'encadrement des stages et éventuellement négocier plus de temps financé.
- Revoir les outils de suivi de stage : documents transmis aux stagiaires et questionnaires de bilan.



3. ACTIONS TECHNIQUES



Actions de l'AGAP

Action de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 1	h/an
Evènements et supports de transmission de connaissances paysannes : Visites de ferme, Journées techniques, Rédaction de bulletins techniques.	Assister les salariées sur le choix des thématiques, dates, lieux, intervenants des actions	8
	Accueillir une visite de ferme ou une journée technique chez soi	7
	Être intervenant-e lors d'une visite de ferme ou journée technique	7
	Être participant-e à une visite de ferme ou une journée technique	7
	Relire et éventuellement rédiger des bulletins techniques	4
Formations courtes	Assister les salariées sur le choix des thématiques, dates, lieux, intervenants.	8
	Accueillir des formations chez soi.	7
	Assurer une formation en tant que formateur.	7
	Etre bénéficiaire d'une formation AGAP.	7



Action de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 2	h/an
Evènements et supports de transmission de connaissances	Arbitrer sur la planification annuelle (en lien avec les groupes de travail RH et Finances)	8
Formations courtes	Arbitrer sur la planification annuelle (en lien avec les groupes de travail RH et Finances)	8

4. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS & LIEN AUX PARTENAIRES

Actions de l'AGAP



Missions bénévoles - Niveau 1

h/an

Être paysan-ne référent-e de son territoire : participer ponctuellement aux réunions des collectivités ayant lieu sur son secteur géographique (diverses thématiques en lien avec l'agriculture paysanne)

8

Faire du lien avec les partenaires associatifs : assister à leur AG, participer à des rencontres, leur parler de ce que fait l'AGAP

4

Assister les salariées sur le choix des contenus des formations aux élus

2

Ces missions concernent :
Le lien à nos partenaires associatifs
et institutionnels, les sollicitations et
demande des collectivités et diverses
autres structures.

Missions bénévoles - Niveau 3

h/an

Arbitrer la participation des salariées à certaines réunions.

8

Arbitrer la réponse aux sollicitations des collectivités (en lien avec les groupes de travail RH et Finances).

4

Faire du lien avec les Collectivités : les rencontrer et échanger sur leurs envies et besoins.

8



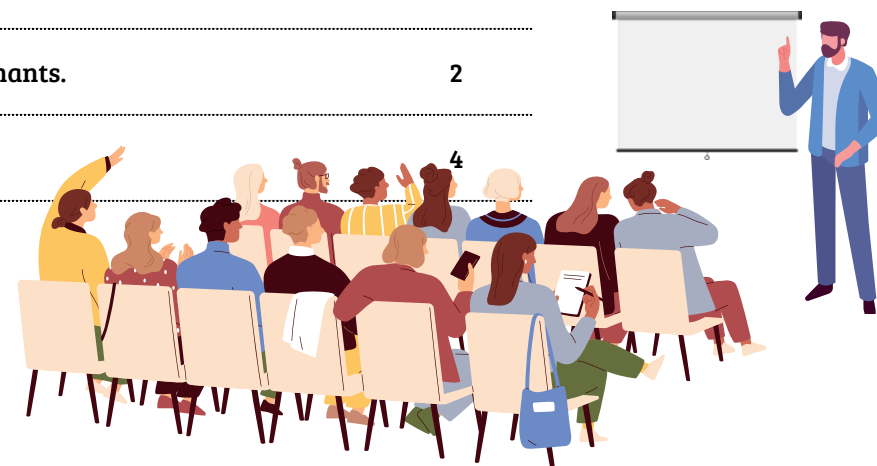
5. ÉVÈNEMENTIEL



Actions de l'AGAP

Action de l'AGAP	Missions bénévoles - Niveau 1	h/an
Rencontres paysannes	Organiser les 4 rencontres : lieu, thème, apéritif. En lien avec les salariées et Bordeaux Métropole.	14
	Produire une communication sur l'évènement qui sera diffusée par les salariées.	7
	Etre intervenant lors d'une rencontre (témoignage).	4
	Être participant-e à une Rencontre.	4
Conférence-débat	Assister les salariées sur le choix des thématiques, dates, lieux, intervenants.	2
	Accueillir une conférence-débat sur sa ferme.	7
	Animer une conférence-débat (accueillir, donner la parole, introduire...).	4
	Etre intervenant technique lors d'une conférence-débat.	10
	Assister à une conférence-débat et relayer la communication de l'AGAP autour de soi.	7
Ciné-débat	Assister les salariées sur le choix des thématiques, dates, lieux, intervenants.	2
	Etre intervenant lors d'un ciné-débat.	4

Il s'agit ici d'organiser des évènement ouverts à tout public. Ils ont vocation à créer du lien entre monde agricole et société civile.



6. LOCAUX DE L'AGAP



Fonctionnement et vie de l'asso

Missions bénévoles - Niveau 1

Heures/an

Faire don de matériel à l'AGAP	1
Prêter du matériel pour un chantier participatif	1
Participer à un chantier participatif	7

Missions bénévoles - Niveau 2

Heures/an

Suivre les travaux mis en oeuvre par Bordeaux Métropole	24
Suivre la prestation de ménage des locaux	3
Organiser des chantiers participatifs : aménagement du jardin et de l'intérieur des locaux !	21
Organiser une inauguration officielle avec les partenaires	14
Acheter du matériel manquant pour les salariées et identifier les besoins	21
Assurer la coordination avec les 3 autres structures cohabitant dans les locaux : Conf33, Conf NA et ARDEAR NA.	12
Suivre les contrats d'assurance et de location en lien avec la Confédération Paysanne 33	4

Réflexions et chantiers à mener :

- Réfléchir à la vocation de ce lieu partagé, une maison paysanne ?
- Elaborer une charte de vie commune.
- Mener un chantier d'aménagement du jardin !
- Finaliser l'aménagement intérieur pour créer un agréable lieu d'accueil du public et de vie des salariées.
- Faire une fresque de l'agriculture paysanne !



7. COMMUNICATION



Fonctionnement et vie de l'asso

Missions bénévoles - Niveau 1

Heures/an

Assister les salariées dans la mise à jour de supports de communication externe	7
Être relai des actions et des valeurs de l'AGAP auprès de son réseau perso et/ou paysan	3
Assurer une veille sur les événements où l'AGAP pourrait être présente pour gagner en visibilité	10
Représenter ponctuellement l'AGAP lors d'événements extérieurs	14
Communication interne : Accompagner les nouveaux entrants dans le CA à se familiariser aux outils de communication selon les besoins de leurs postes/missions	6

Missions bénévoles - Niveau 3

Heures/an

Arbitrer la diffusion ou non à notre réseau de contenus transmis aux salariées	4
--	---

Réflexions et chantiers à mener :

- Elaborer une procédure claire de communication interne/externe : qu'est-ce qu'on communique, à qui, par quel canal, à quelle fréquence ?
- Définir des modes de communication appropriés entre CA et Groupes de travail ainsi qu'au sein de chaque groupe.



8. RESSOURCES HUMAINES



Fonctionnement et vie de l'asso

Missions bénévoles - Niveau 2

Heures/an

Être référent-e salarié-e : suivi de la salariée, bien-être au travail, besoins, envies 4.5

Programmer et mener les entretiens salariés annuels 5

Participer aux réflexions globales sur le fonctionnement RH de l'association 10

Programmer les visites médicales 1

Missions bénévoles - Niveau 3

Heures/an

Programmer et mener les entretiens d'embauche et de départs salariés 12

Relire les contrats de travail, offres d'emploi, valider leur diffusion, assurer les procédures d'embauche et de départ 20

Signer les documents administratifs 4

Réflexions et chantiers à mener :

- Réfléchir à l'opportunité d'embaucher une 3ème salariée, avec un remaniement des postes qui allège la charge des salariées.
- Définir les modalités d'avance des frais par les salariées.



9. FINANCES



Fonctionnement et vie de l'asso

Missions bénévoles - Niveau 2

Heures/an

Participer aux réflexions globales sur le fonctionnement financier de l'association	15
---	----

Missions bénévoles - Niveau 3

Heures/an

Mettre à jour régulièrement les outils de suivi des finances et de prévisionnel existants	54
---	----

Signer les conventions, devis, factures	4
---	---

Apporter une assistance à notre comptable lors de la clôture comptable	10
--	----

Suivre les paiements et payer les factures	42
--	----

Suivre la trésorerie et anticiper les problématiques éventuelles	48
--	----

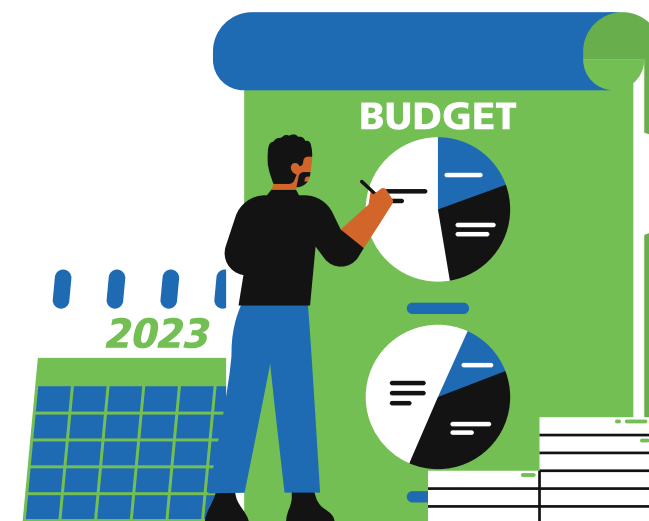
Négocier avec les financeurs	24
------------------------------	----

Être l'interlocuteur de la banque	50
-----------------------------------	----

Participer à l'élaboration de la stratégie financière annuelle	24
--	----

Participer à la préparation de l'AG : rédaction du rapport financier	21
--	----

Ces missions se font en petit groupe de 2 à 3 personnes et avec l'aide de Muriel la responsable de la comptabilité à l'ARDEAR NA, vous ne serez pas seul.e !



10. VIE ASSOCIATIVE



Fonctionnement et vie de l'asso

Missions bénévoles - Niveau 1

Heures/an

Organiser des événements festifs/ de partage du réseau

21

Organiser ou accueillir un apéro paysan

5

Faire du lien avec la Confédération Paysanne 33

14

Adhérer, assister à l'AG et voter

7

Participer aux événements festifs du réseau

7

Missions bénévoles - Niveau 2

Heures/an

Organiser l'Assemblée générale

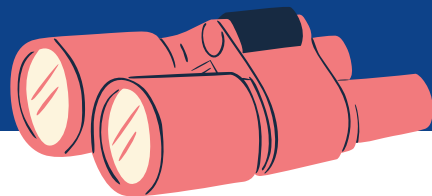
3

Réflexions et chantiers à mener :

- Comment redynamiser notre réseau paysan et créer plus de lien ?
- Quels événements festifs pourrait-on organiser ?
- Comment renforcer le lien avec la Conf33 ?



11. PROSPECTIVE



Fonctionnement et vie de l'asso

Missions bénévoles - Niveau 1	Heures/an
Participer à des réflexions partagées avec la Confédération Paysanne 33 sur l'avenir de l'agriculture paysanne en Gironde	15
Participer aux réflexions sur le fonctionnement de l'association, en lien avec les valeurs qu'elle porte	15

Missions bénévoles - Niveau 2	Heures/an
Participer aux réflexions sur les orientations de l'association, la poursuite ou l'arrêt de certaines actions (en lien avec la groupes de travail Finances et RH)	15
En lien avec les salariées, étudier les nouvelles propositions d'actions du réseau ou des partenaires	15
Participer aux réflexions sur l'indemnisation des paysan-nes du CA	15

Réflexions et chantiers à mener :

- Valoriser et indemniser les interventions paysannes dans les actions de l'AGAP
- Réfléchir à une indemnisation des bénévoles



Devenez bénévoles pour soutenir le projet associatif de l'AGAP !

ETRE BENEVOLE A L'AGAP, C'EST QUOI ?

- Soutenir un modèle agricole qui a du sens
- Faire vivre un collectif mais aussi s'en nourrir
- Participer à des événements paysans conviviaux
- Vous impliquer sur des missions qui vous animent
- Etre force de proposition et de décision dans notre projet associatif
- Participer à hauteur de vos moyens



201 avenue de Labarde - 33300 Bordeaux
06 18 73 27 66 / 06 35 42 75 50 - contact@agap33.org

Pour plus d'info sur nos actions et actus :

<https://www.agriculturepaysanne.org/agap33>

Association Girondine pour l'Agriculture Paysanne - AGAP

